



COMMUNIQUE DE PRESSE - 10 AOUT 2009

RACISME DANS UN SERVICE PUBLIC

LE CRAN APPELLE A DES SANCTIONS EXEMPLAIRES ET A DES EXCUSES DE LA POSTE, FACE AUX ACTES DE RACISME A LA POSTE DE CHATELAINE/GE

A deux reprises au moins, au mois de juin et de juillet de cette année, une jeune Suisseuse d'origine africaine, a été agressée verbalement avec ses deux bébés jumeaux métis par un couple d'employés de la poste de Châtelaine, à Genève. Les propos, tenus en l'absence de tout acte de la jeune femme pouvant être assimilé à de la provocation, sont sans ambages : « *Sale négresse !* » ... « *Foutez le camp, on ne veut pas de nègre ni d'enfants nègres dans la poste* » ... « *Si vous rentrez dans la poste, je vous renvoie dans les champs de coton* » ... Des témoins étaient présents. Une fois n'est pas coutume, la jeune femme a pris un avocat et a porté plainte. L'affaire est en cours. Par ailleurs, la Poste qui compte ouvrir « une sorte d'enquête », selon sa porte-parole, Nathalie Salamin, n'envisage d'éventuelles mesures qu'une fois connues les décisions de justice. Entre-temps, l'une des personnes incriminées auraient donné sa démission et l'autre déplacée dans un autre bureau de poste. C'est la presse (*Tribune de Genève*, 28.7.2009 et 10.8.2009) qui s'est fait l'écho de cette affaire qui a jeté beaucoup d'émois dans les communautés africaines notamment. Des jeunes Suisses d'origine africaine, constitués en collectif, ont ainsi lancé, à partir de samedi dernier 8 août 2009, une série d'actions pour manifester leur indignation.

Au regard de l'extrême gravité des faits incriminés, le CRAN tient à faire la déclaration suivante :

- Le CRAN rappelle avant tout son profond attachement au respect de la dignité humaine de toute personne, tel que le recommande notamment la Constitution fédérale suisse ainsi que divers textes internationaux auxquels la Suisse a souscrit, et condamne toute violation de cette disposition fondamentale, quelque soit la personne qui est victime.
- Le CRAN exprime par conséquent sa vive indignation devant les actes répétés de violence verbale raciste de la part de certains employés de services publics et de l'administration fédérale, dans le cadre de leurs fonctions et sur leur lieu de travail. Il apporte un soutien particulier et sa solidarité à la jeune maman victime, dans sa plainte contre la Poste.
- Le CRAN invite les responsables de la Poste, en particulier le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, ministre de tutelle de cette entreprise publique fédérale, de prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'enquête interne mise en place soit diligentée et puisse aboutir à des sanctions les plus sévères, indépendamment de toute décision de justice et en y apportant toute la publicité nécessaire à son caractère d'exemplarité. Les responsables de la Poste devraient faire une déclaration publique à cet effet et présenter leurs excuses à la dame stigmatisée et blessée dans sa dignité.



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR
Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse
Case postale 251 CH-3000 Berne 7

CRAN02@BLUEWIN.CH

WWW.CRAN.CH

- Le CRAN déplore encore une fois l'absence d'indignation de la part des plus hauts responsables du canton comme du pays, face à des actes récurrents qui insultent la dignité des Noirs en général. Les termes « Sale nègre » ou « Sale négresse » résonnent en effet trop douloureusement dans les profondeurs de l'histoire de la férocité et de la barbarie à l'encontre des Noirs.
- Le CRAN invite l'ensemble des représentants diplomatiques accrédités en Suisse et à Genève en particulier, à exprimer leur indignation devant un traitement qui aurait pu les prendre aussi pour cible, du seul fait de la couleur de leur peau, et à élever une protestation véhémement auprès des plus hauts responsables du pays.
- Le CRAN s'associe à toutes celles et tous ceux qui ont manifesté leur réprobation des agissements des deux buralistes de Châtelaine. Il salue en particulier le courage des jeunes Suisses d'origine africaine qui, au sein du « Collectif Afro-Swiss », ont décidé de mener à cet égard des actions de dénonciation et de sensibilisation avec le soutien du CRAN.

Fait à Berne, le 10 août 2009

Pour le Conseil de gestion du CRAN,

Les porte-paroles:

André Loembe, Vice-Président (079 345 08 52)

Mutombo Kanyana, Secrétaire général (022 343 87 93)

Copie à :

- *M. Moritz Leuenberger, Conseiller fédéral en charge du département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication*
- *Directeurs de la Poste, Berne et Genève*
- *Procureur de la République et canton de Genève*
- *Commission fédérale contre le racisme, à Berne*
- *Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits de l'Homme, à Genève*
- *Rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme, à Genève*
- *Commission européenne sur le racisme et l'intolérance (ECRI), Strasbourg*
- *Délégation de l'Union Africaine, à Genève*
- *Ambassades et missions diplomatiques africaines, en Suisse*
- *Organisations et associations de la société civile*
- *Presse suisse et internationale*